

Rivière, Hardion, Thomas, le comte de Guibert, Lucien Bonaparte, Auger et Etienne; — le second par — Desmarests, de Mesmes, Maury, l'abbé de Louvois, Missillon, le duc de Nivernais, Bernardin de Saint-Pierre, Aignan et Alexandre Soumet. — Un assez grand nombre de candidats briguaient cette double succession d'immortalité, et le choix de l'Académie, pour l'un et l'autre fauteuil, pouvait sembler fort incertain. Cependant, le scrutin ne s'y est pas pris à deux fois pour M. Alfred de Vigny, qui a obtenu 20 voix au premier tour. La seconde nomination a été plus disputée : à la fin, le ballottage entre M. Vitet et M. Victor Leclerc a donné une majorité de 6 voix au premier. M. Vitet a été également nommé par 20 bulletins.

Nous n'avons pas besoin de rappeler à nos lecteurs les titres des deux nouveaux élus. M. Alfred de Vigny porte un nom cher à tous les amis des lettres ; l'auteur de *Stello*, de *Chatterton*, de *Cinq-Mars*, a toujours été placé aux premiers rangs de l'école moderne, il a même sur quelques-uns de ses pairs la supériorité de l'initiative, ayant le premier exploré plus d'une voie nouvelle, et devancé tous les autres dans l'audacieuse carrière de la réformation romantique. L'Académie, qui compte déjà dans son sein MM. Lamartine et Victor Hugo, devait ouvrir ses portes à M. de Vigny. — D'autre part, le choix de M. Vitet n'honore pas moins l'Académie ; écrivain sérieux et pur, doué d'une élégante fermeté de style, et d'une distinction d'esprit remarquable, l'auteur des *Etats de Bos* est depuis longtemps en possession d'un renom littéraire que devait tôt ou tard consacrer ce beau titre d'académicien. Nous n'aurions donc qu'à louer aujourd'hui l'Académie de son double choix, si l'opinion publique et la sympathie unanime des lettrés ne s'obstinaient, lors de chaque vacance nouvelle, à appeler au fauteuil immortel deux de nos plus grandes illustrations littéraires, Béranger et Lamennais, qui manquent visiblement à la gloire de l'Académie. — Quelques journaux ont marqué leur étonnement de la candidature inopinée de M. Victor Leclerc, et surtout du grand nombre de voix qu'elle a réunies. M. Victor Leclerc, doyen de la Sorbonne, est connu par des travaux qui appartiennent plutôt à l'érudition qu'à la littérature ; aussi l'Académie adressait-elle ses votes moins à l'écrivain qu'au savant professeur, et l'élection de M. Victor Leclerc semblait très-désirable à tous ceux des membres qui s'occupent de ce fameux et interminable *Dictionnaire* ; le grand œuvre lexicographique a perdu, dans la personne de M. Charles Nodier, le meilleur, le plus zélé de ses collaborateurs ; M. Victor Leclerc était bien et légitimement choisi pour réparer cette perte.

Par suite de ces deux dernières élections, l'Académie française se trouve ainsi composée : doyen, M. le vicomte de Chateaubriand ; — MM. Lacretelle, Jouy, Baour-Lormian, Villemain, Droz, Briffaut, Guiraud, de Feletz, Royer-Collard, Lebrun, de Barante, Lamartine, comte de Ségur, Pongerville, Cousin, Viennet, Jay, Dupin, Tissot, Thiers, Scribe, Salvandy, Dupaty, Guizot, Mgnet, Flourens, Molé, Victor Hugo, de Sainte-Aulaire, Ancelot, Tocqueville, Pasquier, Baluche, Patin, Saint-Marc Girardin, Sainte-Beuve, Mérimée, Alfred de Vigny et Vitet.

La fête du Roi s'est passée selon l'ordre antique et solennel : il y a eu des lampions aux Tuileries, aux Champs-Élysées, sur tous les édifices publics ; des soleils, des fusées volantes, des grenades, des palais de feu, mille artifices sur le pont Royal et sur le quai d'Orsay, sans compter l'artifice des discours officiels et des répliques ; les marchands forains et les saltim-

banques, les mâts de cocagne et les orchestres plus ou moins harmonieux, criaient, se démenaient, se dressaient, sonnaient, retentissaient, tonnaient aux Champs-Élysées. Cependant les croix d'honneur pleuvaient de tous côtés avec abondance ; bien maladroît qui n'a pas eu la sienne dans cette inondation de rubans ; pour peu que cette profusion continue, et elle ne semble pas devoir s'arrêter, il arrivera un moment où la ville de Paris ne formera plus avec les départements, qu'un immense rouleau de ruban rouge. Chacun finira par avoir sa croix ; on en viendra, les sujets de bonne volonté s'épuisant, à arrêter les indifférents dans la rue pour les décorer, et à faire de la croix d'honneur une obligation comme celle, par exemple de monter sa garde, de payer ses contributions et de ne pas secouer des tapis par la fenêtre sur la voie publique, sous peine d'amende. Puis, quand tout le monde sera ainsi devenu chevalier, et que le premier venu portera un ruban à la boutonnière, il faudra bien que les gens de mérite, qui valent réellement quelque chose, prient le gouvernement qui voudra honorer leurs talents ou leurs services, de vouloir bien les *décorer*. C'est une curiosité cependant de voir avec quelle ardeur les hommes les plus barbares et les plus graves courent après ces joujoux et comme ils s'en parent et s'en amusent, ce qui prouverait que tous les magasins de jouets et de poupées ne sont pas à l'usage des enfants en bas âge.

Il y a eu cette semaine une assez jolie histoire de voleurs ; la scène se passe dans la rue Saint-Antoine et le héros ou plutôt la victime de ce drame à deux larrons, est un honnête joaillier ; il s'était couché très-tranquillement et ronflait du sommeil paisible du bijoutier qui se fie à ses volets cadénassés, à ses portes verrouillées et à ses triples serrures. Qui ne dormirait en effet, sur une telle garantie ? aussi n'est-ce ni par la porte, ni par la fenêtre que messieurs les voleurs se sont glissés, chez l'honnête citadin, pour faire main basse sur ses bijoux, ses montres, ses napoléons, ses pièces de cent sous et ses billets de banque : si donc ! c'est là une route trop vulgaire et que le premier bandit venu n'a l'habitude de prendre. Ceux-ci, voleurs raffinés et novateurs, larrons révolutionnaires et romantiques, ont pratiqué une route souterraine qu'ils ont conduite avec une adresse et une sûreté de coup d'œil si extraordinaires, qu'ils l'ont fait aboutir tout juste au centre de la boutique du joaillier candide. Puis, la nuit venue, ils se sont introduits par un égout — digne avenue du crime — et gagnant par là leur route scélérate, ils ont fait irruption dans le magasin d'orfèvrerie. Se sentant là, comme le poisson dans l'eau, nos Cartouches ont fait franche lipée de l'argent, de l'or qui s'y trouvaient amassés ; ils auraient dévalisé la maison tout entière, si un bruit de pas, ne leur eût donné l'alerte et ne les eût forcés de fuir en n'emportant que la moitié de leur butin. — C'était le joaillier, qui s'était levé, sans se douter de rien, pour aller fermer les rideaux de sa fenêtre. Du moins ce volé a-t-il eu du bonheur : quarante huit heures après le guet-apens, le voleur principal était arrêté par la main et l'œil vigilant de la justice, encore muni des montres et des bijoux qu'il avait dérobés ; son complice, qui n'a joué dans cette affaire qu'un rôle de comparse, s'est laissé prendre quelques heures après ; ces deux honnêtes associés se préparaient à mener une vie de gentilshommes, avec le produit de leur crime, quand la justice est intervenue et leur a mis la main sur le collet ; de quoi la justice se mêle-t-elle ? et vraiment n'est-elle pas une mal apprise de venir ainsi déranger le monde ? L'un des deux voleurs en effet, le César de l'entreprise, s'était déjà commandé un meuble de salon qu'il comptait

payer ou ne pas payer avec la dépouille du bijoutier ; et peut-être se disposait-il à louer une stallé pour la saison prochaine au Théâtre-Italien ou à l'Opéra.

Quoi qu'il en soit, cette invention du vol souterrain n'est pas sans donner certaines inquiétudes aux dormeurs de Paris ; il y en a une quantité qui ne dorment plus depuis huit jours, ou dorment moins bien, craignant à chaque instant qu'un voleur ou deux ne sortent de dessous le carreau ou le parquet de leur chambre à coucher, comme les démons d'Opéra s'élançant de leurs trappes en agitant leurs torches de poix résine enflammée ; et remarquez bien que ces diables-là sont de meilleurs diables que messieurs les voleurs, qui ne sont pas des voleurs pour rire comme ceux-là sont des diables. — Voilà un argument pour l'honorable député qui vient de faire à la Chambre la proposition d'augmenter le nombre des gendarmes ; seulement il semble urgent, d'après le fait que nous venons de citer, qu'on trouve à l'avenir un assez grand nombre de gendarmes de l'espèce des taupes, capables de faire leurs trous sous terre pour guetter les voleurs qui y travailleront souterrainement pour aller dévaliser les joailliers endormis.

Il faut changer le proverbe ; on a dit longtemps : " Il n'y a pas de bonne fête sans lendemain ; " il faut dire : " Il n'y a pas de bonne fête sans femmes écrasées. " Les fêtes du mariage de feu M. le duc d'Orléans avaient été attristées par la catastrophe du Champ-de-Mars, où des femmes, des enfants, des citoyens périrent dans les aveugles et violentes étreintes de la foule ; l'année dernière, les fêtes anniversaires de juillet fournirent le même épisode lugubre ; aujourd'hui c'est le jour de la fête du roi ; mais cette fois la scène néfaste ne s'est point passée à Paris. La ville de Lyon en a été le théâtre ; les journaux ont donné les détails de la catastrophe, et le nombre des victimes est heureusement moins considérable qu'on ne l'avait craint d'abord. C'est là la vie ; le rire et les pleurs s'y touchent et s'y rencontrent à chaque pas. On entre à une fête par cette porte, et par cette autre on sort dans la mort.

De même que tout le monde veut avoir la croix d'honneur et s'en juger digne, tout le monde croit avoir des droits à la médaille, au buste, à la statue, récompense de bronze ou de marbre uniquement réservée autrefois et décernée aux talents ou aux génies consacrés par la reconnaissance des contemporains ou l'admiration de la postérité. Maintenant on ne s'en rapporte ni à la postérité ni aux contemporains, et, pour être plus sûr de son immortalité, on se commande sa propre médaille, sa propre statue, et on s'immortalise soi-même. Nous citerions par douzaines des grands hommes du jour qui ont été coulés, gravés, frappés de leurs propres deniers, et se sont fait étaler ensuite dans les musées et aux vitres des marchands de statues, de médailles ou d'estampes.

On annonce que madame Ancelot, à la fois auteur et peintre, vient de se faire frapper en bronze. D'un côté la médaille représente une plume et un pinceau ; de l'autre côté, revers de la médaille, le portrait de l'auteur de *Marie* accompagné de ces mots : *Virginie Ancelot, avec cette inscription : Mores effingit et vultus*. Ce qu'on a librement traduit ainsi : " Elle peint les mœurs et fait les visages, les sien compris. "

Le 5 mai, jour anniversaire de la mort de Napoléon, avait amené, dans la chapelle funéraire des Invalides où reposent les glorieux restes de l'empereur, quelques-uns des débris survivants de la grande époque guerrière ; parmi eux, on a pu voir le maréchal duc de Reggio et son fils, le général Oudinot ; le général Gourgaud, autrefois officier d'ordonnance et